

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### ***Rapport financier pour 2024***

### **Saguenay enregistre un surplus net de 22,2 millions \$**

**Saguenay, le 3 juin 2025** – La Ville de Saguenay a dégagé, pour l’année 2024, un surplus budgétaire net de 22,2 millions de dollars. Le rapport financier pour l’exercice 2024 a été déposé pendant la séance du conseil municipal d’aujourd’hui. L’excédent de fonctionnement brut de 36,2 millions \$ a permis de financer des dépenses en immobilisations à la hauteur de 12,9 millions \$, laissant un surplus net de 22,2 millions \$, qui représente 5,06 % du budget de fonctionnement pour 2024.

« Ce résultat positif est la preuve concrète du changement de culture de gestion que nous mettons en place depuis l’adoption de plusieurs politiques financières en 2020. La Ville et le conseil municipal font preuve de discipline et de sérieux dans notre gestion des surplus autant que de la dette. Nous sommes dans une position financière de plus en plus favorable pour poursuivre notre travail de maintien d’actifs et de développement pour nos concitoyennes et nos concitoyens », a déclaré Julie Dufour, mairesse de Saguenay.

L’excédent brut de 36,2 millions \$ s’explique par deux facteurs : des revenus supplémentaires de 20,8 millions \$ et des dépenses de fonctionnement moindres de 15,4 millions \$ par rapport au budget initial. Les revenus supplémentaires sont surtout tirés de taxes foncières sur les nouveaux immeubles et de droits de mutation additionnels. Les dépenses moins élevées que prévu concernent principalement les ressources humaines et des économies en déneigement, en carburant et en frais de financement.

Les dépenses en immobilisations payées au comptant de 12,9 millions \$ concernent notamment les travaux d’urgence sur la rue Vimy, la rénovation de l’aérogare de l’aéroport Saguenay-Bagotville, le chantier du stade Richard-Desmeules et la décontamination de la Zone ferroviaire. Le surplus de 22,2 millions \$ permettra quant à lui de rembourser la dette par anticipation, de renflouer diverses réserves financières et fonds réservés, notamment celle pour les dépenses fluctuantes et les changements climatiques, celui pour le logement social et celle dédiée au patrimoine bâti.

« Beaucoup d’efforts sont investis pour rendre nos pratiques financières durables. Payer au comptant certaines de nos immobilisations pour éviter de s’endetter, tout comme rembourser plus rapidement une partie de nos dettes, génère des dizaines de millions de dollars d’économies en frais d’intérêts, au bénéfice de nos citoyennes et de nos citoyens. Aussi, nos réserves financières nous permettent de faire face avec agilité aux nombreux imprévus qui peuvent se présenter, tout en maintenant la qualité des services à laquelle notre population est en droit de s’attendre », ajoute Julie Dufour.

## Gestion de la dette

Dans le même ordre d'idées, on observe que le montant qui représente le report dans le futur de l'imposition de taxation (dépenses constatées à taxer ou à pourvoir) est passé de près de 130 millions \$ en 2017 à environ 51 millions \$ en 2024, soit une baisse substantielle de près de 80 millions \$.

La dette nette de Saguenay atteint maintenant 617,1 millions \$. La municipalité est tout près de sa cible de 16 %, puisque le service de la dette représente 16,7 % des charges de fonctionnement en 2024. Plus de 97 % de cet endettement est désormais lié à des investissements en immobilisations et en infrastructures rattachés à des actifs, tels que les réseaux routiers, d'aqueduc et d'égouts, et non plus à des dépenses courantes sans valeur à long terme. Ce ratio se situait à moins de 84 % en 2020.

Il s'agit de démonstrations concrètes des orientations du plan stratégique de la Ville de Saguenay en matière de gouvernance. Celui-ci privilégie une gestion transparente, démocratique et respectueuse de la capacité de payer des citoyens, tout en affirmant le leadership régional de la Ville.

-30-

Source : Service des communications  
Ligne médias : 418 54MEDIA  
(418 546-3342)